

Pour l'accréditation, comme en sport, l'important c'est la qualif' !

La gestion des compétences est une problématique importante pour un laboratoire accrédité. En effet, les exigences relatives au personnel sont nombreuses, aussi bien dans les normes ISO 17025 et ISO 15189 que dans le document du COFRAC.

Voici un tour d'horizon des exigences et des points importants sur le sujet :



- ✓ Le processus de **QUALIFICATION INITIALE** est une succession d'étapes permettant d'évaluer la capacité d'une personne à réaliser certaines tâches. Ces étapes sont pour la plupart, effectuées en **compagnonnage** (ou tutorat) avec une personne compétente.
 - On peut généralement décomposer ce processus en 4 phases :
 - L'appropriation du contexte : connaissances du référentiel ISO 17025 ou ISO 15189, de l'organisation du laboratoire et des documents associés (Manuel Qualité, procédures, ...),
 - L'observation d'une personne compétente à réaliser la tâche concernée (rôle d'observateur),
 - La réalisation de la tâche avec l'assistance du tuteur,
 - La réalisation de la tâche en autonomie, sous l'observation du tuteur mais sans son intervention.
 - Les critères pour valider la bonne réalisation de la tâche doivent être, dans la mesure du possible, objectifs. On peut par exemple se baser sur la comparaison de résultats avec ceux obtenus par une personne compétente, le passage d'échantillons d'essais inter-laboratoires, la mesure d'étalons de référence ou de matériaux de référence certifiés, ...
 - Le processus de qualification initiale aboutit à une décision d'**HABILITATION**. L'habilitation est une **autorisation formelle** à réaliser la ou les tâche(s) correspondante(s). Elle est souvent donnée par le Direction du Laboratoire, sur la base du bon déroulement du processus de qualification.
- ✓ Toute habilitation doit ensuite être périodiquement revue. Cela consiste à s'assurer du **MAINTIEN DES COMPETENCES** du personnel en poste. De la même manière que pour une qualification initiale, les critères doivent être objectifs et ne pas se baser uniquement sur une manipulation régulière ou un nombre minimum d'essais.
- ✓ Enfin, le laboratoire doit prévoir une **REQUALIFICATION** en cas d'absence prolongée. La durée de cette absence doit être définie et les modalités de requalification formalisées.

Quelle que soit la phase du processus de gestion des compétences, des preuves de qualification du personnel doivent être conservées, tels que des QCM, des résultats d'essais comparatifs (inter-opérateurs, inter-laboratoires), etc...

Attention, le processus de gestion des compétences doit être mis en œuvre pour tout le personnel réalisant des essais / étalonnages / analyses / prélèvements mais également pour les personnes validant les résultats, signant les rapports, et émettant des avis et interprétations.

NEWS ! La nouvelle version du LAB REF 02 précise certains points en cas d'emploi de personnel externe : une supervision doit être effectuée tout au long de la mission. De plus, il doit répondre aux mêmes exigences que le personnel salarié (confidentialité, qualification, maintien des compétences,...).

« 10^{ème} Réunion du Club des Laboratoires Accrédités »

Partage d'expériences, évolutions dans le domaine de l'accréditation, échanges d'auditeurs internes

Comment garantir la traçabilité métrologique de mes équipements ?

Le vendredi 24 juin 2016, de 9h à 12h

A la Société du Canal de Provence (Aix les Milles)

La réunion du Club des Laboratoires se déroulera de la façon suivante :

- Présentation de la Société du Canal de Provence,
- Exposé d'un consultant du CT2M sur la thématique de la matinée,
- Echanges entre les participants et avec les interlocuteurs du CT2M,
- Point sur les audits croisés.

Cette 10^{ème} réunion sera consacrée à la traçabilité métrologique des équipements de mesure. Il sera développé les possibilités qui vous sont offertes pour garantir la traçabilité métrologique de vos équipements, appuyées de nombreux exemples. La nouvelle version du LAB REF 02 (rév. 10) sera également expliquée puisque cette thématique a fait l'objet de quelques modifications.

A l'issue de ce Petit Déjeuner, une visite de l'un des laboratoires de la SCP sera également proposée aux participants.

INSCRIPTION

Inscrivez-vous gratuitement par email à lhegron@ct2m.fr ou par téléphone au 04 90 50 90 14.

Une réponse est demandée avant le **mardi 21 juin 2016**.

L'inscription est ouverte à tous mais un accès prioritaire est réservé aux membres du Club des Laboratoires Accrédités.

FORMATION « Métrologie en Laboratoire de Biologie Médicale (LBM) »

Le vendredi 24 juin, au CT2M (St Chamas)

Montant : 450€ HT/participant

Les objectifs principaux de cette journée de formation sont d'acquérir les connaissances de base en métrologie et savoir mettre en place l'étalonnage (en interne ou en externe) des instruments critiques du laboratoire (pipettes, sondes de température, centrifugeuses, balances, ...)

A l'issue de cette formation, le participant sera en mesure de **définir les besoins du laboratoire en métrologie** et connaîtra la **méthodologie d'étalonnage** des pipettes, des sondes de températures et des enceintes, ...

Pour consulter le programme complet de cette formation : <http://www.ct2m.fr> (>Formations>Formations INTER>LBM2)

Si vous souhaitez vous inscrire à cette formation, merci de nous contacter par email à : alamour@ct2m.fr ou par téléphone au 04.90.50.90.14.